

FORMULAIRE D'INSCRIPTION MAÎTRES-MARAÎCHERS 2020



Inscription à la formation* dans l'objectif de devenir maître-maraîcher bruxellois.
Cette formation s'intègre dans la stratégie Good Food de la Région Bruxelloise.

Ce formulaire se réfère au document « Programme de formation et informations générales pour l'année 2020 » qui se trouve sur le site de Bruxelles Environnement :
<http://www.environnement.brussels/maitresmaraichers>

Pour compléter un document PDF, aller dans : [affichage/outils/remplir](#) et signer.
Il est aussi possible de l'imprimer, le compléter, le signer et le scanner.

Mme/Mr :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. privé : Tél. autre :

E-mail :

Profession :

Membre d'une association ou d'un comité de quartier :

Je souhaite participer à la formation de base* des mardis soirs de 19h à 21h30

Vous consentez à ce que Bruxelles Environnement traite vos données afin d'être joignable par les citoyens bruxellois, afin de jouer votre rôle de relais en tant que maître maraîcher.

Vos données sont conservées durant 3 ans à partir de janvier 2020.

Les conditions

Pour faire partie de la formation 2020*, plusieurs conditions sont nécessaires :

1. Avoir une expérience en jardinage qui permette un partage de connaissances déjà sur base de votre expérience actuelle. Un minimum de 3 ans nous paraît essentielle.
2. Habiter ou être actif en région Bruxelloise
3. Être disponible entre janvier et juin 2020 pour assister à au moins 70 % de la formation de base (horaires et lieux : voir programme)
4. S'engager à effectuer un 'stage' (voir le descriptif dans le programme 2018)
5. Accepter d'être mentionné dans le bottin des maîtres-maraîchers et la carte interactive sur le site de Bruxelles Environnement et des maîtres-maraîchers
6. Accepter de devenir un relais bénévole pour promouvoir le maraîchage urbain et la stratégie Good Food et encourager et conseiller les Bruxellois à développer leur potager.
 - être joignable par le public pour des conseils pratiques
 - accompagner un projet de potager (collectif, d'école...)
 - promouvoir le maraîchage urbain lors de différents événements, en faisant visiter votre potager ou en participant à la vie du réseau via facebook et le site internet.
 - mettre en place des projets divers avec d'autres acteurs bruxellois
7. S'engager, pendant au moins les 2 ans suivant la formation, à proposer ou participer à une dizaine d'activités du réseau ou en lien avec l'agriculture urbaine par an, pour continuer de dynamiser le réseau.
8. S'engager à communiquer mes coordonnées en cas de changement et, une fois par an, l'ensemble des activités que j'aurai réalisées.

Acceptez-vous les conditions pour devenir Maître-maraîcher ?

- oui
 non

* la formation ne sera confirmée qu'une fois le marché attribué à un prestataire.

Votre expérience

1. Depuis combien d'années pratiquez-vous le maraîchage?

.....

2. Où pratiquez-vous le maraîchage ?

- Dans un potager collectif
- Dans une parcelle mise à disposition par Bruxelles Environnement
- Dans une parcelle mise à disposition par ma commune
- Dans une autre parcelle mise à disposition

Si oui : par qui ?

- Dans votre espace privé :
 - jardin
 - balcon
 - terrasse ou cour

3. Quel type de maraîchage pratiquez-vous?

- En pleine terre (potager, sans verger)
- En pleine terre (potager et verger)
- En pots
- En bacs
- En sacs
- Autre :

4. Avez-vous déjà suivi une formation liée au potager ?

- Non
- Oui

Si oui: Laquelle ? Auprès de quel organisme ? Sur quelle durée ?

.....

Votre motivation

5. Motivez pourquoi vous voulez suivre cette formation et pourquoi vous voulez être un relais bénévole pour encourager et aider la population à développer un potager ?

.....

.....

.....

.....

.....

6. Après la formation, lorsque vous serez membre du Réseau des Maîtres-Maraîchers, quelles sont les activités auxquelles vous pensez pouvoir prendre part ou que vous souhaitez développer?

- Ouvrir occasionnellement votre propre potager au public
- Tenir un stand avec d'autres MM lors d'événements régionaux ou autre
- Faire une animation dans une école
- Aller chez les gens pour donner des conseils
- Initier ou accompagner un nouveau projet de potager
- Alimenter le site ou le facebook par vos découvertes, essais, articles, ...
- Répondre à des questions posées au Réseau des Maîtres-maraîchers, par exemple via facebook ou le site
- Autre.....

Pour rappel : nous demandons au moins de s'investir à plusieurs contributions par an durant les 2 années suivant votre formation.

7. Comment avez-vous été mis au courant de cette formation?

.....

.....

.....

8. Êtes-vous actif sur les réseaux sociaux ?

! ce critère ne sera pas un critère d'exclusion, mais est posée pour obtenir un groupe 'équilibré' dans les modes de communication.

- Oui → Si oui, le(s)-quel(s) ?
- Non

9. Avez-vous un espace potager sur Bruxelles qui pourrait être ouvert au public ?

! ce critère ne sera pas un critère d'exclusion, mais est posée pour obtenir un groupe 'équilibré' dans les modes de communication.

- Oui
- Non

10. Pensez-vous participer aux séances facultatives de travaux pratiques à la Ferme d'Uccle ?

Les séances se dérouleront des samedis après-midi et des mardis soir, de fin février à octobre.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas encore

Merci d'avance !

Questionnaire à renvoyer pour le 2 décembre 2019 au plus tard

E-mail : maitresmaraichers@environnement.brussels

Au plus tard, le 13 décembre 2019, les candidats retenus en seront informés par mail.

